

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 07 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémouhécac donne procuration à Céline elie

Date de convocation : 2 mai 2024

Secrétaire de séance : Alexandre Vagnon

OBJET : Extinction Eclairage public

Suite à l'essai d'extinction totale de l'éclairage public menée entre le 05 juin et le 05 juillet 2023 et aux retours positifs qui en ont découlé, la municipalité souhaite pérenniser cette action pour les années à venir.

A compter de 2024, l'éclairage public sera totalement éteint durant la période suivante :

- Chaque année du 05 juin au 05 juillet sauf les vendredis et samedis soir

Le Conseil municipal après délibération, à l'unanimité

- ADOPTE ces nouvelles propositions d'extinction de l'éclairage public à compter du 01 juin 2024.

- DEMANDE à Madame la Maire de prendre l'arrêté précisant les modalités d'application de cette mesure.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Alexandre Vagnon